

Tribune politique du « Groupe de gauche Lamorlaye Autrement » pour le bulletin municipal d'avril 2011

D'abord, disons merci pour les fleurs dans la ville : belle symphonie en jaune et parfum des jacinthes...

MAIS IL EST URGENT QUE LE TRAVAIL MUNICIPAL REDEMARRE !

Nous écrivons après le conseil municipal où le budget a été adopté par 14 voix pour et 12 contre (dont nos 2 voix) ; + un BLANC ... Or à quoi sert un budget ? Il autorise des dépenses nécessaires pour réaliser les PROJETS qui ont été approuvés auparavant ; et il définit les RECETTES qui équilibreront ces DEPENSES... Il faut ensuite TRAVAILLER concrètement, au sein des commissions et groupes de travail municipaux pour REALISER ce qui a été décidé... Discutons avant de délibérer ! Et le débat en Conseil sera plus serein. Pour cela, la majorité de 14 membres qui a approuvé le budget, doit se réorganiser : il faut redéfinir les responsabilités des élus et les délégations ; car des dossiers essentiels sont sans responsable clairement identifié ! Jugez plutôt :

-« Développement économique, Commerce, Services à la personne, Logement », « Sécurité et Vie des quartiers », « Urbanisme et Environnement » : adjoints dans l'opposition et sans délégation

- « Finances » : adjoint généralement absent ;

- « Affaires sociales » : adjointe démotivée ;

- « Assainissement », « comités de quartiers » : plus de responsable identifié.

Si la majorité s'avère incapable de désigner en son sein des responsables dont Lamorlaye a besoin, elle doit en prendre acte rapidement et en tirer la seule conclusion logique : **REVENIR DEVANT LES ELECTEURS !**

Exemple d'un gâchis programmé : « Le diagnostic des besoins sociaux et éducatifs », pour tout le monde « audit (à charge ?) du Centre Social Rural », assume bien mal son titre : son rapport (120 pages) ne dit RIEN sur la politique de l'enfance dont Lamorlaye a besoin. On aurait bien aimé participer au pilotage de cette étude.

Lucienne Jean et Hervé Moula

<http://lamorlaye-autrement.blogspot.com> - 06 22 05 42 36 – permanences en mairie, samedi, 10h-11h